



Montréal, jeudi 9 juin 2005

Consultation Stratégie d'action jeunesse
Secrétariat à la jeunesse
875, rue Grande Allée Est
Bureau RC.04
Québec (Québec) G1R 4Y8

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver ci-jointes les réponses des membres du comité enjeux sociaux du Conseil jeunesse de Montréal à certaines propositions du document de consultation Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Le Conseil jeunesse de Montréal est une instance consultative de la Ville de Montréal dont le mandat est de conseiller le maire et le comité exécutif, sur toutes les questions relatives aux jeunes et de s'assurer de la prise en compte des préoccupations jeunesse lors des décisions de l'administration municipale.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter notre site Internet au www.ville.montreal.qc.ca/cjm. Vous pouvez nous rejoindre au cjm@ville.montreal.qc.ca.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

M^{me} Meriem Allal
M^{me} Charlotte-Marguerite Debunne
M. Jonathan Lacombe
M. Samuel Gauthier
Membres du comité enjeux sociaux du Conseil jeunesse de Montréal

800, boul. de Maisonneuve Est, 3^{ème} étage
Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : 868-3665 Télécopieur : 872-9848



Dépôt des réponses
à certaines propositions au document de consultation
Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Juin 2005

Montréal 

**Les réponses à certaines propositions
du document de consultation
Stratégie d'action jeunesse 2005-2008**

Introduction :

Le Conseil jeunesse de Montréal s'est penché sur les différentes propositions et questions qui ont été mises en évidence dans le document de consultation « Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 ». Nous soumettons dans ce présent texte, nos réponses à certaines de ces questions sans réduire pour autant la pertinence des autres questions. Nous n'avons certainement pas l'expertise nécessaire pour élaborer des réponses parfaites, mais nous avons répondu aux questions auxquelles nous sommes plus sensibles en tant que jeunes montréalais, tout en tenant compte de ce que nous croyons être bien pour la jeunesse québécoise. Ainsi, nous sommes intéressés aux orientations suivantes : comment améliorer la santé et le bien être des jeunes, favoriser leur réussite éducative, leur insertion professionnelle, et enfin, leur présence dans la société dans le cadre de leur engagement dans leurs milieux de vie.

Orientation 2 : Améliorer la santé et le bien être des jeunes.

Choix stratégique : Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.

Question - Comment mieux soutenir les milieux de vie dans leurs efforts pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes?

« La participation à des activités physiques variées dès le plus jeune âge est essentielle pour acquérir la volonté, les aptitudes nécessaires et les expériences positives permettant d'entretenir une pratique régulière de l'exercice durant toute l'existence ou de l'adopter à un stade ultérieur. Plus tard, elle permet de conserver le capital santé tout au long de l'âge adulte et même pendant la vieillesse »¹

Il importe, avant tout, que les hautes instances gouvernementales reconnaissent hors de tout doute le bien-fondé de l'activité physique et de bonnes habitudes alimentaires. Ceci clairement établi, l'objectif premier sera de mettre en relation les différents milieux de vie capable d'intéresser et de soutenir les jeunes dans l'acquisition de saines habitudes de vie.

À notre avis, les parents constituent la clé de voûte afin d'initier les jeunes à l'acquisition de saines habitudes de vie. Trop souvent laissés à eux-mêmes, les parents doivent être soutenus, techniquement et financièrement, afin qu'ils puissent être en mesure de communiquer l'impulsion nécessaire à leur enfant et de baliser le chemin menant à de saines habitudes de vie. Conséquemment, nous proposons :

- **d'offrir des tarifs adaptés aux familles, peu importe leur revenu, pour des activités sportives proposées dans les centres sportifs municipaux ou scolaires, tel que le CEPSUM de l'Université de Montréal;**

¹ Extrait du document « Promotion de l'activité physique dans et à travers les écoles », Rapport d'une réunion de l'OMS, Ebsjerg, Danemark, du 25 au 27 mai 1998.

- **de mettre sur pied des programmes d'aide financière aux familles désireuses d'inscrire leurs enfants dans des ligues de sport amateur, trop souvent inaccessibles aux familles à faible revenu.**

Représentant très souvent la seule obligation pour les jeunes de pratiquer une activité physique ou d'en faire l'apprentissage, le milieu scolaire est un partenaire de premier plan dans la poursuite du présent objectif. Nous voyons dans l'école un point d'ancrage solide où s'accroche les autres milieux de vie, communautaires, gouvernementaux ou autres. Bonifier la place accordée aux bonnes habitudes de vie à l'école aura pour conséquence une plus forte participation des jeunes à une activité physique quelconque. Parce que nous croyons que le jeune est un être unifié, nous pensons que la participation des jeunes à des activités physiques influencera sans aucun doute ses résultats scolaires, ses relations avec ses pairs et l'autorité, son équilibre psychique et affectif, et diminuera les probabilités de décrochage scolaire, la délinquance, le tabagisme ou la toxicomanie. Se faisant, nous proposons :

- **l'augmentation significative des heures allouées au cours d'éducation physique hebdomadairement dans les écoles;**
- **de s'assurer que les cours d'éducation physique soient animés par des professionnels en éducation physique;**
- **de favoriser les relations entre les milieux scolaires et communautaires afin que des activités extrascolaires abordables soient organisées;**
- **l'embauche de nutritionnistes afin d'élaborer des mets « santé », servis dans les cafétérias scolaires aux jeunes étudiants.**

Finalement, les jeunes des communautés autochtones sont liés à nous dans la construction de notre avenir collectif, d'une société québécoise plus ouverte à son identité multiculturelle. Malheureusement, nous constatons une augmentation des problèmes liés à la toxicomanie, au décrochage scolaire et à la délinquance chez nos pairs des premières nations. Il ne fait aucun doute qu'une augmentation des relations entre les différents intervenants jeunesse communautaires ou municipaux montréalais et les jeunes autochtones favoriseraient une meilleure compréhension de part et d'autres et faciliterait la communication d'informations, l'échange d'expertise entre les deux groupes. Conséquemment, nous proposons :

- **que les organismes jeunesse, en partenariat avec les communautés autochtones, organisent des forums, des rencontres ou toutes autres activités, afin de favoriser la diffusion de la culture autochtone et le contact entre les différentes cultures;**
- **de favoriser le développement d'activités sportives telles que des tournois ou compétitions avec des communautés autochtones.**

Chaque année des milliards de dollars sont investis dans le secteur de la santé et des services sociaux. Une forte proportion du budget québécois passe dans ces services. La question est de savoir si nous avons les moyens d'investir toujours plus dans un système qui en demande toujours plus.

La santé, l'acquisition de saines habitudes de vie est un choix de société. Il s'agit ici de prendre une direction, d'aiguiller nos investissements en ressources afin de miser sur la prévention plutôt que sur les traitements. Au-delà du simple choix de pousser la jeunesse québécoise à prendre

l'habitude de choisir ce qui est bon pour elle, se cache une volonté de vivre une plus grande liberté, en étant plus près de ce que nous sommes réellement : des personnes inestimables. Miser sur les saines habitudes de vie s'avère donc un choix logique, un impératif indissociable de notre volonté sociétale.

Orientation 3 : Favoriser la réussite éducative des jeunes.

Choix stratégique : Développer des liens étroits entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie.

Question - Quelles nouvelles façons de faire, quels partenariats pourraient être envisagés pour mettre sur pied des solutions adaptées aux différents milieux de vie qui répondent aux besoins des jeunes et qui favorisent leur réussite éducative?

L'école est, après le foyer familial, le deuxième lieu de vie où les jeunes passent le plus clair de leur temps. Nous pensons qu'un lien entre les jeunes et leur famille doit être renforcé dans le cadre de leur formation scolaire. En effet, les jeunes doivent avoir plusieurs appuis favorisant leur réussite éducative, et la famille en est un. Elle doit participer à la vie éducative des jeunes. Pour ce faire nous proposons :

- **que soient intégrés dans le corpus académique de chaque cours, des travaux ponctuels et ponctués, sans être trop exhaustifs, où enfants et parents travaillent ensemble afin de faciliter l'assimilation de la matière par l'enfant et la prise de conscience, par le parent, des enjeux actuels de leur enfant. Par exemple, dans les cours de formation personnelle et sociale, il serait possible de présenter un module sur la sexualité à l'aide d'un travail que l'enfant est obligé de rédiger avec l'aide de ses parents afin d'obtenir une notation convenable.**

La réussite éducative des jeunes découle aussi d'un système scolaire qui répond à leurs besoins et à leurs attentes. Nos jeunes sont créatifs et entreprenants, et selon nous, le système scolaire doit être conçu de manière à alimenter continuellement leur intérêt relatif aux différents domaines du savoir et de la connaissance. Il importe, alors que les jeunes cheminent vers des études avancées, de les encourager et de les stimuler. À cet égard, le système scolaire devrait leur fournir les moyens nécessaires pour réaliser leurs objectifs et leur permettre de faire des choix significatifs quant à leur orientation professionnelle, collégiale et universitaire. Se faisant, nous proposons:

- **que les frais de scolarité ne soient pas augmentés d'année en année, décourageant plus d'un jeune par le coût exorbitant de la vie étudiante.**

Enfin, nous pensons que les jeunes devraient avoir, durant leur cursus scolaire, la possibilité de se forger une idée objective et complète sur la réalité d'une vie professionnelle. Cette démarche les guidera vers des choix éclairés pour bien réussir leur parcours scolaire, car elle leur permettra de se familiariser avec les différents milieux de travail qui seraient susceptibles de les intéresser, et de bénéficier de témoignages stimulants de travailleurs notamment de ceux qui sont près de leur retraite. Il nous semble donc opportun:

- **que des programmes de mentorat soient mis à la disposition des jeunes étudiants, en partenariat avec des professionnels oeuvrant dans les divers milieux d'entreprises privées ou publiques, notamment les professionnels qui sont au bord de la retraite.**

Orientation 4 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Choix stratégique : Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail.

Question - Quels projets ou actions devraient être implantés afin de mieux préparer les jeunes en vue de leur participation au marché du travail?

L'école est un milieu qui devrait concilier la théorie enseignée à la pratique qui est recherchée à l'extérieur. Les milieux scolaires constituent le cadre à l'intérieur duquel les jeunes peaufinent leur formation et construisent leur projet d'avenir. À cet effet, il doit leur être fourni tous les outils nécessaires pour s'attaquer au marché du travail avec assurance, et pour partir sans appréhension à la conquête de territoires qui leur sont inconnus.

Nous pensons que les milieux scolaires devraient inviter les jeunes à s'intéresser au marché du travail, avant la fin de leurs études. Il nous semble opportun que les jeunes bénéficient d'un soutien durant leur formation et d'un encadrement préalable avant la recherche effective d'un emploi. Il est important que toute information relative aux employeurs et aux conditions de travail soit diffusée, pour permettre aux jeunes de se libérer de tout doute, anéantissant ainsi les préjugés qui entourent souvent certains domaines particuliers du marché du travail. À cet égard nous proposons :

- **une injection de fonds supplémentaire dans les organismes dédiés à l'insertion des jeunes à l'emploi tel que les Carrefours Jeunesse Emploi;**
- **d'offrir une présence accrue d'orienteurs au sein des milieux scolaires ou des instances académiques;**
- **un parrainage de jeunes étudiants avec des entreprises, et cela en rendant obligatoire des stages rémunérés dès le début d'un programme, peu importe le niveau (secondaire, collégial ou universitaire), et d'éviter ainsi l'obligation pour les jeunes étudiants de travailler à temps partiel, tout en gagnant de l'expertise dans son domaine et connaissant dès le départ sa future profession et son environnement de travail;**
- **d'offrir dans les différents milieux scolaires des ateliers de préparation à l'entrevue d'embauche et de communication aux jeunes qui le désirent, pour évacuer leurs inhibitions relatives à leurs futurs interlocuteurs que sont les employeurs.**

Cette dernière proposition découle du fait qu'il importe d'aider les jeunes à se familiariser avec les mécanismes du marché du travail avant d'y entrer de plain-pied. Il nous apparaît donc essentiel de développer chez eux des habiletés en communication, car c'est sans aucun doute le bon moyen qui leur permettrait d'aller chercher l'information où elle se trouve et de faire valoir leurs compétences, maximisant ainsi les chances de réussir leur insertion professionnelle.

Orientation 5 : Accroître la présence des jeunes dans la société.

Choix stratégique : Accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie.

Question 1 - Comment mieux reconnaître l'engagement des jeunes dans leurs divers milieux de vie?

De nombreux jeunes s'engagent de nos jours dans des actions diverses notamment dans des associations scolaires ou militantes, qui servent l'intérêt de la société à différents niveaux. Par ces actions, les jeunes expriment de manière indéfectible leur désir d'agir pour le compte de leur collectivité et leur souhait de devenir des citoyens à part entière, il est donc important de valoriser leurs élans responsables et d'encourager leur esprit de solidarité. Nous devons par ailleurs

développer leur esprit d'initiative, car nous cesserons jamais de le répéter, les jeunes sont créatifs et entreprenants. Dans ce contexte, nous proposons :

- **une augmentation de la publicité, affichant les propositions jeunesse retenues et menées à terme par les différents paliers gouvernementaux;**
- **d'embaucher des personnes ressources dans les écoles, qui disposeraient d'un certain budget, afin de piloter des projets soumis par des jeunes et réalisés par ces derniers. Ce qui permettrait aux jeunes de connaître leurs capacités et leurs limites, de travailler en coopération avec leurs pairs et également avec des intervenants multidisciplinaires qui pourraient leur offrir un soutien.**

À notre avis, une reconnaissance effective et concrète des aptitudes et des habiletés que les jeunes auront développées suite à leur engagement dans leurs différents milieux de vie, devrait prévaloir lors de la participation de ces derniers au marché du travail ou de leur retour aux études. Pour ce faire nous proposons :

- **d'accorder des crédits dans les différents programmes universitaires, une distinction d'honneur ou une bourse d'excellence pour l'implication des jeunes au sein de la société.**

Enfin, les jeunes issus de la population autochtone et des différentes communautés culturelles ne doivent pas être des laissés pour compte dans le processus de reconnaissance de l'engagement au sein de leur collectivité. Ces jeunes veulent s'impliquer dans la vie sociale québécoise tout en préservant leur particularité ethnique, linguistique ou religieuse. Nous pensons que ces caractéristiques ne doivent en aucun cas être un frein à leur formation associative, et dans ce but nous recommandons :

- **d'offrir dans les établissements scolaires ou au sein de la collectivité, des mesures de soutien auprès des jeunes Autochtones et ceux issus des divers milieux culturels, afin de leur permettre de réaliser leurs activités associatives entreprises pour le compte de leurs communautés respectives.**

L'engagement des jeunes est une valeur sûre, il faut donc miser sur elle, car elle offre à long terme des personnes capables de gérer les aléas de leur propre vie tout en restant à l'écoute des attentes de la société. La reconnaissance de l'engagement dans les divers milieux de vie permet aux jeunes qui aspirent à faire évoluer des situations, des personnes, de concrétiser de manière continue ce qui lui semble être le meilleur pour leur collectivité. Autrement dit, elle est le meilleur moyen d'éviter que les jeunes ne sombre dans un individualisme irrévocable, puisqu'elle a le mérite de renforcer leur sentiment d'appartenance à la société québécoise.

Conclusion :

Nous espérons que nos réflexions trouveront un écho favorable pour améliorer la situation des jeunes québécoises et québécois dans son ensemble, en consolidant un plan d'action qui réponde concrètement aux attentes de ces derniers. Nous avons tenté de mettre en relief les attentes des jeunes d'aujourd'hui qui aspirent à avoir une bonne qualité de vie et à prendre activement la place qui leur revient au sein de la société, et cela par leur réussite scolaire, leur travail et leur engagement citoyen.